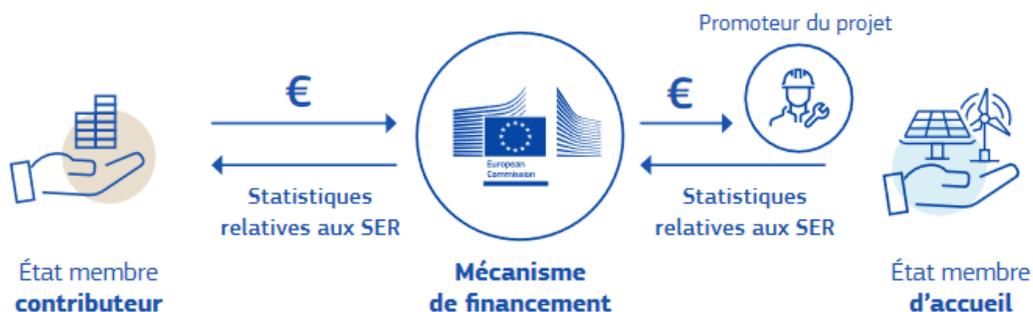


Le Luxembourg et la Finlande précurseurs dans la mise en œuvre du Mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union européenne

Aujourd'hui, lundi 27 février, Claude Turmes, ministre de l'Énergie, a participé à la réunion informelle des ministres de l'Énergie de l'UE à Stockholm, organisée dans le cadre de la présidence suédoise. Dans ce cadre, une cérémonie officielle a été organisée par la Commission européenne pour annoncer la participation du Luxembourg et de la Finlande dans le nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'UE (Renewable Energy Financing Mechanism – REFM) en tant que pays « contributeur », respectivement « d'accueil ».

Le Luxembourg contribue avec 40 millions d'euros au nouveau mécanisme

➤ Fonctionnement du mécanisme



1

Le Luxembourg participera en tant que pays « contributeur », en versant une contribution volontaire de 40 millions d'euros au mécanisme. La Finlande participera en tant que pays « d'accueil », permettant aux projets solaires photovoltaïques situés sur son territoire d'une capacité totale allant jusqu'à 400 MW de participer au mécanisme.

La Commission a salué le rôle actif du Luxembourg et de la Finlande dans la mise en œuvre de ce nouvel instrument, en soulignant que leur implication consolide leur position de précurseur dans les initiatives transfrontalières.

Contribution à la transition vers les énergies renouvelables afin de rendre l'Europe plus indépendante des producteurs d'énergie fossile

Ce nouveau mécanisme offre aux États membres une nouvelle voie pour atteindre leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables, en contribuant financièrement à un projet dans un autre pays de l'UE ou en accueillant un projet financé par un autre État membre.

Le ministre de l'Énergie Claude Turmes précise : « Les circonstances géopolitiques actuelles sont la preuve claire qu'il faut rendre l'Europe plus indépendante des producteurs d'énergie fossile. La coopération européenne est un outil indispensable à l'indépendance énergétique, et le Luxembourg est prêt à jouer

¹ https://energy.ec.europa.eu/system/files/2020-09/res_financing_mechanism_greendeal_fr_0.pdf

un rôle de pionnier, en contribuant à développer les énergies renouvelables non seulement sur son territoire, mais également dans les autres pays européens. »

La Finlande, avec son territoire immense, a un potentiel substantiellement plus élevé pour développer l'énergie solaire et ce dans des conditions d'ensoleillement similaires que le Luxembourg (850 - 950 heures d'ensoleillement à pleine charge en Finlande, contre 950 - 1 050 heures au Luxembourg)

Les ministres de l'Énergie de l'UE ont discuté de la réforme à venir du marché de l'électricité et de la sécurité d'approvisionnement

Par ailleurs, les discussions menées à l'occasion de la réunion informelle des ministres de l'Énergie de l'UE ont porté sur la sécurité d'approvisionnement et la préparation pour l'hiver prochain et au-delà. Dans ce cadre, le ministre de l'Énergie s'est félicité des mesures mises en place au niveau européen depuis l'hiver dernier, notamment sur le stockage du gaz naturel. Il a également appelé à persister dans l'effort déjà entrepris de réduction de la consommation de gaz, et à mettre en place aussi vite que possible la plateforme européenne d'achats communs de gaz naturel. Claude Turmes a aussi rappelé que le marché européen de l'électricité fonctionnait correctement et que toute réforme devrait prendre garde à préserver les flux transfrontaliers. Il attend de cette réforme qu'elle incite au déploiement accéléré des énergies renouvelables via un accès facilité aux contrats d'achat de long-terme (PPA, « Power Purchase Agreements »).

En marge de la réunion informelle, le ministre de l'Énergie a saisi l'occasion pour mener des entrevues bilatérales avec la ministre française de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, la ministre estonienne des Affaires économiques et de l'Infrastructure Riina Sikkut et la secrétaire d'État portugaise en charge de l'Énergie et du Climat Ana Fontoura Gouveia.